# RÈGLEMENT DU TOURNOI PAR ÉQUIPES DES

# POTES'IRONT AU BAD

## VEYNES 22 novembre 2026

**Article 1 : AUTORISATION ET ORGANISATION**
Le tournoi organisé par le Badminton Club Veynois (BCV) est un tournoi par équipes autorisé sous le numéro 2603566

**Article 2 : RÈGLES ET RÈGLEMENTS DU TOURNOI**
Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et le règlement général des compétitions.
Tout joueur devra avoir sa licence en règle pour la saison 2026/2027 à la date limite d'inscription fixée au mardi 17 novembre 2026.
Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBaD, des séries NC à R. Il est autorisé aux catégories Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans.

**Article 3 : FORMAT DE LA COMPÉTITION**
Le tournoi des Potes'iront au bad est un tournoi par équipes.
Les équipes sont constituées de 2 hommes et 2 dames. Les joueurs de chaque équipe peuvent appartenir à des clubs différents. Chaque équipe aura désigné un capitaine qui la représente auprès des autres équipes et qui sera l'interlocuteur à la table de marque. Chaque équipe devra choisir un nom qui la définit sur le thème des cucurbitacées.

Les séries seront définies en fonction de la force de l'équipe, qui sera égale à la somme totale des CPPH en double de chaque joueur et des CPPH en mixte de chaque joueur. La date de prise en compte du CPPH des équipes sera le 17 novembre.
Pour arbitrer la répartition des équipes dans les séries, l'organisation utilisera le tableau ci-dessous

| classement du joueur | points attribués | classement du joueur | points attribués |
|---|---|---|---|
| NC | 0 | D8 | 5 |
| P12 | 1 | D7 | 6 |
| P11 | 2 | R6 | 7 |
| P10 | 3 | R5 | 8 |
| D9 | 4 | R4 | 9 |

Chaque série sera constituée d'une poule unique de 4 équipes, chaque équipe disputera 3 rencontres dans la journée. Chaque rencontre comprend 4 matchs : un match en double hommes, un match en double dames et 2 matchs en double mixte. Chaque joueur/joueuse ne peut prendre part qu'à 1 seul mixte par rencontre.
La paire de joueurs alignée sur le mixte n° 1 de chaque rencontre devra avoir une cote CPPH supérieure à celle de la paire du mixte n° 2 de la même rencontre.

Le nombre maximum d'équipes sera de 12 et le nombre minimum de 8. La sélection se fera sur la date de l'inscription complète (inscription complète de l'équipe et règlement complet des frais d'inscriptions).

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15 points

**Article 4 : MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Les inscriptions se font sur BadNet
Les capitaines doivent d'abord inscrire leur équipe, puis ajouter des joueurs dans l'équipe. La liste des joueurs ne sera plus modifiable après la date limite d'inscription (sauf si remplacement par un joueur ou joueuse de même classement, ou ajout d'un joueur de classement inférieur, afin que cela ne change pas le poids de l'équipe)

**Article 5 : INSCRIPTION POUR LES MINEURS**
Chaque joueur mineur présent doit être accompagné par un représentant majeur qui est désigné sur le formulaire d'inscription et qui doit signer la feuille d'autorisation parentale pour chaque mineur dont il a la charge. Il doit rester pendant toute la durée où les mineurs dont il a la charge sont présents sur la compétition. En cas d'absence temporaire du gymnase du responsable, il doit présenter à la table de marque, avant son départ, un autre adulte qui signera la feuille de responsabilité. L'organisateur peut interdire la compétition aux joueurs se présentant sans aucun représentant à la compétition.

**Article 6 : FRAIS D'INSCRIPTION**
Les frais de participation s'élèvent à 10 € pour les joueurs (soit 40 € pour l'équipe). Ces frais incluent le repas de midi (soupe aux potirons etc.), les boissons fraîches, le café et le thé à volonté tout au long de la journée. Les éventuels accompagnants pourront s'ils le souhaitent choisir cette formule repas pour 5 €.

Chacun apportera son propre éco-gobelet.

**Article 7 : GEO**
Le tournoi sera supervisé par le GEO Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO et un GEO adjoint.

**Article 8 : ARBITRAGE**
Les matchs se feront en auto-arbitrage.

**Article 9 : FAUTES ET LETS**
Tout volant touchant le plafond ou la structure du gymnase est faute. Tout volant touchant un élément accroché à celui-ci (panneau de basket) est faute. Tout volant touchant les filins du panneau de basket est faute au service et en jeu.

**Article 10 : CALCUL DES POINTS**
Les points de chaque match gagné seront comptés
A la fin de tous les matchs, le vainqueur sera l'équipe qui totalise le plus de points dans chaque série.

En cas d'égalité entre 2 équipes ou plus, elles seront départagées selon les critères suivants, dans cet ordre :
- Différence victoires / défaites des rencontres : l'équipe qui a la plus grande différence rencontres gagnées moins rencontres perdues est déclarée vainqueur
- Différence victoires / défaites des matchs : l'équipe qui a la plus grande différence matchs gagnés moins matchs perdus est déclarée vainqueur
- Différence victoires / défaites des sets : l'équipe qui a la plus grande différence sets gagnés moins sets perdus est déclarée vainqueur
- Différence victoires / défaites des points : l'équipe qui a la plus grande différence de points gagnés moins points perdus pendant les matchs est déclarée vainqueur

**Article 11 : FORFAIT D'UN JOUEUR EN COURS DE TOURNOI**
Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le GEO.
Dans un esprit de convivialité, les organisateurs pourront autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle (et respectant les articles 1 à 4 du règlement). Ce joueur remplaçant ne pourra pas être mieux classé en double et en mixte que le joueur blessé. Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi et ne changera pas la valeur de l'équipe.
Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé.

**Article 12 : TEMPS**
Les joueurs disposent de 5 minutes de temps de préparation (dit temps d'échauffement) pour se rendre sur l'un des 7 terrains désigné et débuter leur match : temps pris entre le 1er appel du match par la table de marque et le début du match (test des volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain). Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré « forfait » par les organisateurs. Les joueurs devront être présents sur le terrain lors des arrêts de jeu prévus à l'annonce des 20 secondes restantes pour reprendre le jeu faute de quoi ils pourront être "disqualifiés" par le GEO.
Le temps minimum de repos entre deux matches successifs pour un même joueur sera de 20 minutes.

**Article 13** : **RÈGLEMENT MÉDICAL**
Tout joueur en arrêt de travail ou de maladie pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit (avec mention des dates et du nom du tournoi) d'un médecin.

**Article 14 : TENUE VESTIMENTAIRE ET VOLANTS**
Une tenue de badminton (maillots & shorts), conforme au règlement concerné de la FFBaD en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries.
**Le volant officiel est le YONEX AS10 qui sera vendu au prix de 27 € (la boîte de 12 volants).** Une boîte du volant officiel devra être achetée et utilisée par les joueurs d'un même match en cas de désaccord entre eux. Les matches se joueront uniquement avec des volants plumes. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage).

**Article 15**
Des récompenses seront attribuées à la meilleure équipe de chaque série.

**Article 16**
Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce tournoi. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus tard lors de son arrivée dans la salle le jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil)

**Article 17**
Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition.

**Article 18**
La participation au Tournoi des POTES-IRONT AU BAD implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

**LE COMITÉ D'ORGANISATION DU TOURNOI REMERCIE PAR AVANCE TOUS LES PARTICIPANTS QUI, EN OBSERVANT CE RÈGLEMENT PARTICULIER, APPORTERONT LEUR CONTRIBUTION À LA RÉUSSITE DE CE TOURNOI POUR LA SATISFACTION DE TOUS**